



DELIBERATION

Objet : Budget Commune 2025 - Décision Modificative n°1

Le 17 novembre 2025, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 novembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs François DRIOL, Marc MONTEUX, Nicole BRUEL, Eric VOCANSON, Hélène FABRE, Pierre-Julien MARRET, Céline MONTAGNON, Carl INCORVAIA, Pascale DUMAZET, Michèle DUCREUX, Muriel SPADA, Noélia SEGUIN, Marie-Claire GRANGE, Isabelle BOIS, Ludovic MAGALHAES, Marie MONTET, Niyazi KARA, Ludovic CEYTE, Pascal CAMPEGGIA, Bernadette PONSON, Louis BELLE, Ferat AKBAL.

Procurations : Monsieur Pascal GALONNET à Madame Nicole BRUEL, Monsieur Stéphane FAVEYRIAL à Monsieur Marc MONTEUX, Monsieur Emmanuel ROBERT à Monsieur François DRIOL, Monsieur Cyrille CHAPOT à Madame Hélène FABRE, Madame Leihla KHEBRARA à Madame Noélia SEGUIN, Madame Mauricette MOINE à Monsieur Pascal CAMPEGGIA.

Absent : Monsieur Baptiste PEPIN.

Secrétaire : Monsieur Pierre-Julien MARRET.

Monsieur le Maire rappelle qu'une décision modificative (DM) a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif.

Il explique que la DM proposée ajuste les prévisions et complète les crédits budgétaires en fonction des nouveaux besoins.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la DM du Budget Principal.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 24 voix pour et 4 abstentions (Groupe Changeons de Cap) :

- **ADOpte** la décision modificative n° 1, pour le Budget Principal 2025 de la Commune telle que présentée dans les tableaux ci-après,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce à intervenir.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article Chapitre	Libellé	Crédits 2025	Propositions nouvelles	Décision Modificative n°1
Chapitre 70 PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignements	330 000,00	-80 000,00	-80 000,00
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	20 038,00	-18 038,00	-18 038,00
Chapitre 73 IMPOTS ET TAXES				
73111	Impôts directs locaux	4 006 000,00	130 000,00	130 000,00
73141	Accise sur l'électricité (TICFE)	235 000,00	-15 000,00	-15 000,00
73211	Attribution de compensation (SEM)	11 020 000,00	-13 700,00	-13 700,00
Chapitre 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
752	Revenus des immeubles	615 050,00	18 038,00	18 038,00
757351	Subventions de fonctionnement - GFP de rattachement (SEM)	0,00	140 000,00	140 000,00
Chapitre 042 OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION				
777	Quote-part subvention d'investissement	32 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL		191 300,00	191 300,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article Chapitre	Libellé	Crédits 2025	Propositions nouvelles	Décision Modificative n°1
023	Virement à la section d'investissement	4 860 000,00	240 000,00	240 000,00
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL				
61521	Entretien terrains (bois)	3 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien véhicules	45 000,00	42 300,00	42 300,00
Chapitre 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
65818	Autres droits d'utilisation	98 500,00	-96 000,00	-96 000,00
Chapitre 68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges	10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL		191 300,00	191 300,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article Chapitre	Libellé	Crédits 2025	Propositions nouvelles	Décision Modificative n°1
021	Virement de la section de fonctionnement	4 860 000,00	240 000,00	240 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	141 000,00	152 050,00	152 050,00
Chapitre 10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
10226	Taxe d'aménagement	400 000,00	-225 000,00	-225 000,00
Chapitre 13 SUBVENTIONS				
1321	Subventions ETAT -non transférables	25 000,00	60 000,00	60 000,00
13241	Subventions SEM - non transférables	1 000 895,70	-155 000,00	-155 000,00
13256	Attribution de compensation - SEM	50 000,00	-13 000,00	-13 000,00
1328	Subventions autres organismes - non transférables	0,00	91 550,00	91 550,00
	TOTAL		150 600,00	150 600,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article Chapitre Opération	Libellé	Crédits 2025	Propositions nouvelles	Décision Modificative n°1
PAR OPERATIONS HORS AP				
0324	Espace Public	1 503 184,86	96 000,00	96 000,00
284	Parc des Sports	74 589,30	21 600,00	21 600,00
307	Actions sociales	15 906,05	3 000,00	3 000,00
Chapitre 040 OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION				
13911	Quote-part subvention d'investissement	16 600,00	26 850,00	26 850,00
13912	Quote-part subvention d'investissement	8 050,00	3 150,00	3 150,00
Chapitre 27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
276358	Créances -Autres groupements de Collectivités	450 000,00	-450 000,00	-450 000,00
276342	Créances - Collectivité de rattachement	0,00	450 000,00	450 000,00
	TOTAL		150 600,00	150 600,00

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 18 novembre 2025

**Le Maire,
François DRIOL**

**Le secrétaire de séance,
Pierre-Julien MARRET**

